



Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

EDITORIAL :

Le président Macron et son petit micron (Attal) veulent un réarmement écologique. Ils sortent les armes, comme des blindés contre les paysans qui s'excitent. Macron vente son "écologie à la française" : MIROIR, MON BEAU MIROIR, DIS-MOI QUI EST LA PLUS VERTE ? Sont-ce les écolos, les agriculteurs, les militaires en kaki ou tous les français que le président veut mettre en réarmement démographique (ceux qui sont encore verts bien sûr) ? Oui, oui, faisons des bébés verts et promettons leur un avenir possible, sans promesse de cancer avec pesticides, fongicides, insecticides, herbicides, glyphosate, chlordécone, dioxine, pyralène, et j'en passe des produits chimiques plus ou moins interdits... On pourrait peut-être réarmer la chimie européenne (non ou oui Macron ?) et faire avancer le dispositif REACH. Sinon peuplons-nous ! On pourrait peut-être demander aux immigrés de nous aider ?

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

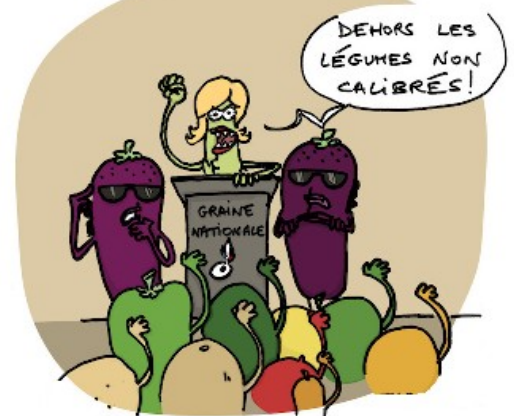
page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

page 6 – Dépérissement forestier



LA PRESSION SUR LES SEMENCES NON
HOMOLOGUÉES S'ACCENTUE.



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous
utiliser le mail
gaby.rajon@gmail.com

LA POLITIQUE DE L'AUTRUCHE
RAPPORT SUR
L'ÉCOLOGIE



ABEILLES

5 - abeilles et humains même combat (suite)



7 octobre 2020..... A l'Assemblée nationale, le retour aux néonicotinoïdes est adopté. L'Assemblée nationale a donné hier son feu vert à la réintroduction temporaire des néonicotinoïdes afin de sauver la filière betteraves, mais 32 députés LREM ont voté contre et 36 se sont abstenus, un record de «fronde». Cette contestation est le signe que ce texte n'a pas pu réconcilier tous les tenants de l'écologie et de l'économie, y compris et surtout chez les «marcheurs», comme l'espérait pourtant Julien Denormandie, le ministre de l'Agriculture. Afin de lutter contre la «jaunisse » de la betterave qui affecte les rendements, la loi prévoit une dérogation pour l'utilisation de ces insecticides tueurs d'abeilles jusqu'en 2023, la création d'un conseil de surveillance et l'interdiction, sur des parcelles où ont été utilisés des néonicotinoïdes, d'implanter des cultures attirant les abeilles afin de ne pas les exposer. Parmi les abstentionnistes au vote, un député de l'Isère : Catherine Kamowski. Deux autres ont voté contre : Emilie Chalas et Jean-Charles Colas-Roy.

7 octobre 2020..... Les néonicotinoïdes ? «Nous sommes tous contre », a dit, lundi 5, le ministre de l'Agriculture aux députés, en les encourageant à voter pour la dérogation les autorisant de nouveau. Ce qu'ils ont fait dans la nuit de lundi à mardi (à l'exception de trois députés LRM, des mélenchonistes, du PS et des anciens Marcheurs - dont Cédric Villani - réunis derrière Delphine Batho au sein du groupe EDS). Les trois prochaines années, les betteraviers auront donc le droit d'utiliser ces pesticides neurotoxiques tueurs d'abeilles, pourtant interdits depuis deux ans par la loi Pompili. Laquelle soutient évidemment cette dérogation... Il s'agit en effet de sauver la «filiale betterave» : 21 usines sucrières ! 46 000 emplois ! 440 000 ha ! La France, premier producteur européen ! Un milliard à l'export ! Et tant pis si ces très puissants pesticides contaminent abondamment et pour longtemps les sols, les cours d'eau, la flore sauvage et tuent les abeilles en masse... La dérogation ne pourra-t-elle bénéficier qu'aux betteraviers, dont les cultures viennent de subir des attaques massives de pucerons ? Si le mot «betterave» n'est pas explicitement inscrit dans le texte de loi, c'est, dit-on officiellement, que cela pourrait être interprété comme une rupture d'égalité devant la loi. Le ministère de l' Agriculture promet qu'il figurera «explicitement» dans les arrêtés de dérogation qui suivront la loi. La preuve que tout cela est très cadré, c'est que les producteurs de maïs, lequel subit les mêmes attaques des mêmes pucerons, ont beau avoir demandé à bénéficier de cette même dérogation, ils ont essuyé une fin de non-recevoir. Mais si, demain, eux et les producteurs de céréales à paille comme le blé, l'orge, le seigle subissaient de nouvelles attaques de méchants parasites ? Que les abeilles ne s'inquiètent pas. Voilà quinze jours, Barbara Pompili a signé le fameux «appel des coquelicots », où il est écrit: «Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes. » Bzzz, bzzz...

8 octobre 2020..... Barbara Pompili, la betterave et les abeilles : En 2016, se fiant à plusieurs études, la secrétaire d'État à la Biodiversité, Mme Pompili, lançait l'alerte: «On peut raconter ce qu'on veut, les néonicotinoïdes sont extrêmement dangereux. » L'élue verte refusait alors de jouer avec la santé et l'environnement. Au prix d'un bel effort, elle faisait interdire ce produit nuisible. Et voici que, quatre plus tard, la ministre de la Transition écologique l'autorise à nouveau pour une partie de l'agriculture. On en déduit, imitant la verve ordinaire du commentateur sportif, que ces deux-là ne partiront pas en vacances ensemble. Eh bien si, justement, parce qu'il s'agit de la même personne ! Passée du gouvernement Valls à celui de Jean Castex, Barbara Pompili a revu sa copie de manière radicale. Ce qui lui semblait hier un fléau considérable devient aujourd'hui un précieux recours et une nécessité économique. C'est que les betteraves françaises se trouvent rongées par un mal mystérieux que seule la chimie paraît capable de réduire. Il faut sauver la filière sucrière, des milliers d'emplois et rien de moins que notre «souveraineté alimentaire ». On peut peut-être comprendre, sans forcément l'approuver, la volte-face de Mme Pompili. Mais pas trop son absence à l'Assemblée lors du débat houleux qui a précédé le vote scellant le retour des «pesticides tueurs d'abeilles ». Elle aurait dû y assumer ses arguments et répondre aux critiques de nombreux députés. Tel Jean-Luc Mélenchon : «De sang-froid, des gens vont être mis en péril par cette décision. » N'écouter que son courage, qui ne lui disait rien, la blonde écologiste a préféré ne pas venir. Quitte à laisser, une fois encore, le dernier mot à La Rochefoucauld : «Ce que nous appelons nos convictions ne sont le plus souvent que le reflet de nos intérêts »

(suite au n° suivant)

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv.fr](https://voironnais.eelv.fr)

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail

EFFET DE SERRE

CH 19 - CONFERENCE DE BALI (INDONESIE) COP 13 (suite)

26-27 juin 2008..... Les pays Baltes et d'autres nouveaux membres de l'Union européenne craignent que le "plan climat " européen mette à mal leur sécurité énergétique. La Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie avaient présenté début juin 2008 un texte à Bruxelles qui posait de bonnes questions. Ils ne contestent pas l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici à 2020, mais critiquent le chemin tracé par la Commission dans son paquet "climat – énergie ". Pour eux, c'est un choc économique qui menace leur sécurité énergétique. Certains sont encore très dépendants de la Russie (nucléaire, gaz), d'autres ont du charbon ou du schiste bitumineux très polluant. Ils plaident pour une période de transition, il faut leur laisser le temps de développer les énergies propres ils veulent que l'Union européenne les aide à sortir de leur isolement.

1 juillet 2008..... Le ministre de l'écologie et du développement durable, Jean-Louis Borloo, annonce que le malus des véhicules extrêmement polluants sera payé, non plus simplement à l'achat mais tous les ans. Le ministre confirme aussi son intention d'étendre le bonus/malus avant la fin de l'année à vingt grandes familles de produits de consommations courantes, de façon à ce que le prix payé dans les supermarchés intègre la protection de la planète. Depuis l'instauration au 1 janvier du bonus/malus écologique, les acheteurs de véhicules neufs émettant plus de 160 g de CO2/km paient un malus pouvant aller, selon les cas, de 200 à 2600 euros. Cette somme sera désormais payée tous les ans, tandis que le bonus reste réservé à l'achat de voitures neuves émettant au maximum 130 g de CO2/km. Le ministre du budget s'est récemment inquiété, en conseil des ministres, du dérapage de plus de 100 millions d'euros de ce dispositif censé être neutre pour les finances publiques.

2 juillet 2008..... L'union française des industries chimiques (UIC), qui a déjà réduit de presque 50% ses émissions de CO2 depuis 15 ans, estime que la mise aux enchères de la totalité des quotas à partir de 2013 engendrerait une crise de compétitivité majeure. En effet, certaines industries utilisent à l'état actuel des technologies émettrices obligées de CO2. Les inciter à réduire leurs émissions est une chose, mais les obliger à financer cette part incompressible de gaz à effet de serre reviendrait à instaurer une charge supplémentaire et donc des frais supplémentaires. Les entreprises installées en Europe seraient obligées de fermer ou de se délocaliser vers des régions aux réglementations moins contraignantes. L'UIC évite le chantage à l'emploi, il propose à la Commission de conserver un objectif de réduction des gaz à effet de serre mais en repensant les contraintes et souhaite une révision du système d'allocation des quotas.

4 juillet 2008..... Lors d'un conseil informel en France à Saint-Cloud, les ministres de l'environnement des Vingt-sept balisent les étapes à franchir pour parvenir à un accord d'ici décembre. Les ministres sont tous surpris de la récente annonce par le président Sarkozy de la construction en France d'un deuxième réacteur nucléaire de type EPR, ce qui est susceptible de durcir la négociation sur l'énergie qui est déjà complexe. L'Europe cherche un accord interne d'ici décembre 2008 sur les modalités pour atteindre le seuil de 20% d'énergies renouvelables et de réduire de 20% ou 30% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020. Mais trois dossiers conflictuels sont à régler : 1) la solidarité financière à mettre en place sur l'argent obtenue grâce à la vente des quotas de CO2 ; 2) la souplesse nécessaire accordée à ceux qui n'arrivent pas à atteindre les objectifs nationaux de réduction des émissions ; 3) le règlement de la question des industries les plus polluantes qui sont concurrencées par des entreprises extérieures à l'Europe moins regardantes sur les pollutions.

8 juillet 2008..... Lors du sommet du G8 réuni à Toyako (Japon), les huit pays les plus industrialisés souhaitent envisager et adopter lors des négociations sous l'égide de l'ONU un objectif de réduction d'au moins 50% des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Le G8 reconnaît que ce défi mondial ne peut être relevé que par une riposte globale. Y parvenir nécessitera des objectifs à moyen terme et des plans nationaux qui pourront refléter diverses approches. Pour la première fois, les Etats-Unis se sont engagés sur des objectifs chiffrés. Les ONG et des écologistes critiquent cependant les manquements de ce texte qui sont de deux ordres : 1)- la déclaration ne fait pas mention d'un objectif intermédiaire à atteindre vers 2020 2)- l'objectif 50% est fixé par rapport à quelle année de référence au départ ? Le WWF critique le manque d'engagement des leaders des huit pays les plus industrialisés, Greenpeace international pense que le monde n'a rien obtenu d'autre qu'un langage fleuri qui n'empêchera pas le chaos climatique. Invités au sommet du G8, les dirigeants chinois et indiens refusent de s'allier à un objectif chiffré sur les émissions de gaz à effet de serre.

11 juillet 2008..... L'agence américaine de protection de l'environnement (EPA) décide de renoncer à adopter toute réglementation contraignante pour abaisser le volume des émissions de gaz polluants. Ces faits attisent la colère des défenseurs de l'environnement qui s'inquiètent que rien n'est fait dans ce pays pour baisser les émissions de suie et de CO2, en particulier au niveau des centrales électriques. L'EPA a, une fois de plus, subit les requêtes des électriciens, des transporteurs, des agriculteurs et a décidé de reporter de 120 jours toute décision sur la diminution des gaz à effet de serre. C'est le temps nécessaire à ce qu'un nouveau président des Etats-Unis soit élu et qu'il tranche le problème.

14 juillet 2008..... Le gouvernement australien déclare qu'il ne retardera pas l'entrée en vigueur prévue en 2010 de son plan sur les émissions de gaz à effet de serre, instaurant des droits à polluer, malgré les craintes des milieux économiques (l'Australie dépend à 77% du charbon pour produire son électricité).



(suite au n° suivant)

NICOLAS HULOT

CH9 - Ministre de l'environnement (suite)

29 juin 2018..... En marge de la présentation des premiers travaux sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), Nicolas Hulot répète sa position : la PPE doit détailler de manière précise comment la France va passer de 75% de nucléaire dans sa production d'électricité à 50%. Nicolas Hulot avait dû assumer en novembre 2017 de reculer l'objectif de 50% au-delà de 2025, à la grande satisfaction de la filière nucléaire française. Mais il n'entend pas pour autant renoncer à inscrire noir sur blanc les modalités dans la PPE. «Je souhaite qu'à la fin de l'année on ait un calendrier précis avec un échéancier, qu'on sache quels réacteurs vont fermer » explique le ministre devant les journalistes. Hulot est très ferme avec la stratégie d'EDF, estimant que l'obsession pour le nucléaire a entraîné le public dans une dérive sur le plan économique. Derrière ces déclarations, se cache une conviction profonde pour Hulot et ses soutiens, empêcher que la France ne se lance dans la construction d'un deuxième réacteur EPR. Alors que celui de Flamanville, en Normandie, connaît de nouveaux déboires, avec un chantier passé de 3 milliards à 10,5 milliards d'euros. Le groupe public EDF affirme qu'il accepte de viser l'objectif de 50%, mais demande en contrepartie à l'État de poser les jalons d'un futur parc nucléaire. Il y a clairement deux lignes celle du ministre Hulot et celle de Bercy, ministère de l'économie. Le Premier ministre veut pourtant croire possible de trouver un chemin entre les deux positions.



29 juin 2018..... Nicolas Hulot assiste à la synthèse du débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) affichant une sérénité peu coutumière chez lui. Peut-être est-il satisfait d'avoir mené à bien plusieurs chantiers de promotion des énergies renouvelables, qui sont à ses yeux la clé de la transformation du modèle énergétique français. Plan de libéralisation de l'éolien terrestre en janvier, plan méthanisation en mars, plan hydrogène début juin, plan solaire voici quelques jours. Sans oublier le récent accord arraché au terme d'une âpre négociation avec les industriels, sur le coût revu à la baisse des six premiers parcs éoliens en mer. Hulot n'ignore pourtant pas qu'il est très attendu sur la question du nucléaire, élément central de la PPE, dont une version provisoire devrait être présentée mi-juillet. D'autres rendez-vous, a priori plus consensuels, attendent d'ici là Monsieur Hulot. Il doit présenter le 4 juillet un plan en faveur de la biodiversité. Une cause qui veut porter au même niveau que la lutte contre le changement climatique. Reste à connaître les mesures concrètes de ce plan d'action qui pourrait notamment mettre en avant un objectif de zéro artificialisation des terres, ainsi que l'interdiction de tout rejet de plastique en mer d'ici à 2025. Reste à savoir quels moyens qui seront alloués. Le réchauffement est aussi à l'agenda d'un début d'été particulièrement chargé pour le ministre de la transition écologique. Le 6 juillet, il devrait dresser le bilan de la première année d'application de son plan climat. Pour l'heure, l'Hexagone est en retard sur tous ses objectifs de transition énergétique. Les émissions de gaz à effet de serre sont repartiées à la hausse en 2015 et 2016. Mix énergétique, protection de la biodiversité, action climatique, autant de dossiers qui vont constituer des tests pour ce numéro trois du gouvernement qui a dit vouloir faire cet été l'évaluation de sa participation au gouvernement. Ce

1 juillet 2018..... Le journal Dauphiné Libéré interviewe Benoît Hamon : «Nous voulant former un grand rassemblement à la croisée des grands courants de la social-démocratie et de l'écologie politique. Les partis sont obsédés par leur identité, donc par eux-mêmes. Nous sommes le mouvement des solutions » affirme le chef de Génération.s. On lui demande s'il veut piquer des adhérents du PS et de EELV : «il ne s'agit pas de piquer qui que ce soit. Les deux tiers de nos membres n'ont jamais eu d'engagement partisan auparavant. Ces citoyens ont été attirés par les thèmes que j'ai pu porter, lors de la présidentielle, sur la santé, l'alimentation, le bien-être au travail, la transition énergétique, le revenu universel. Ils sont aussi attirés par les exigences l'on a posées. Aujourd'hui, toutes les oppositions au néolibéralisme veulent se construire sur la question identitaire. Or, nous, refusons ce terrain là. Tout comme nous refusons de faire croire aux citoyens que l'environnement et le social doivent passer après le développement économique. C'est cette imposture est aujourd'hui portée par le gouvernement et à laquelle Nicolas Hulot a fini par céder ». A propos de la loi agriculture et alimentation, que s'est-il passé ? «Le gouvernement n'a pas acté la fin du glyphosate, n'a pas interdit les pulvérisations de pesticides à proximité des écoles et des habitations, reste inerte sur les perturbateurs endocriniens elle ne s'est pas émue une seconde de la disparition par millions des abeilles. C'est parce qu'il ne pense qu'au profit à court terme, parce que la croissance pour la croissance est son seul but. c'est une erreur funeste. Il faut dès à présent mobiliser les solutions, même si elles courent sur le long terme car il en va de l'avenir de nos enfants ». Hamon a eu raison avant les autres ? «Je n'en tire aucun orgueil. Les écologistes ont eu raison il y a 20 ans, avant tout le monde, sauf que personne ne les a écoutés. L'important est de transformer les constats et les belles idées en mobilisation puis en actions ». On l'interroge sur les élections européennes : «A Génération.s, nous croyons toujours que l'on peut et que l'on doit transformer l'Europe, afin de la rendre plus juste et plus démocratique pour les citoyens. C'est à cette fin que nous voulons participer à la construction d'un grand mouvement social et écologiste. On ne peut pas sonner le tocsin de l'urgence climatique et continuer à faire comme avant, à vouloir tirer la couverture à soi, chacun dans son coin. Les générations futures ne nous pardonneraient pas cette immaturité-là. Il faut imposer une force au Parlement européen qui brise le jeu verrouillé entre les néolibéraux et les anti-européens ».

(suite au n° suivant)

L'EPR (European Pressurised Reactor)

CH3 - EPR de Flamanville et EPR en Finlande (suite)

26 octobre 2006..... Le retard du réacteur nucléaire EPR finlandais provoque des tensions. Areva, responsable du chantier, et l'agence finlandaise de sûreté nucléaire se renvoient la balle. Bruxelles lance une enquête sur les garanties financières apportées par la France. Qui blâmer pour le retard d'un an pris par le chantier du réacteur nucléaire de troisième génération EPR, construit sur le site d'Olkiluoto, en Finlande, par Areva ? Le groupe français et l'Agence finlandaise de sûreté nucléaire (STUK) se renvoient la balle, et les associations écologistes comptent les points. «Les Finlandais font confiance à leurs autorités. Je ne crois pas qu'ils ont encore réalisé qu'ils vont en partie devoir payer les retards accumulés par le réacteur. Mais ça viendra », assure Lauri Myllyvirta, de la section finlandaise de Greenpeace. Selon lui, la stratégie du gouvernement pour répondre aux critères de Kyoto de réduction des gaz à effet de serre repose essentiellement sur ce réacteur de 1630 mégawatts. «Il est donc peu probable qu'il reconnaisse la moindre erreur, d'autant qu'il y a des élections législatives en mars 2007 », estime M. Myllyvirta.



Actuellement, le débat porte plutôt sur l'opportunité de construire un sixième réacteur nucléaire, réclamé par l'industrie finlandaise. La première phase du chantier d'OL3, nom officiel du réacteur EPR, qui sera le troisième réacteur en activité sur le site d'Olkiluoto, a rencontré des difficultés imprévues, a confirmé un rapport rendu public par STUK en juillet. Des anomalies dans la composition du béton utilisé pour la dalle du réacteur ont notamment entraîné l'arrêt des travaux, l'hiver dernier. Plus poreux, ce béton pourrait rendre plus vulnérables à la corrosion les structures métalliques qui le traversent. Fin février, un rapport avait confirmé la moindre résistance du béton, mais ses conclusions étaient toutefois que sa résistance finale resterait supérieure aux spécifications de départ, «avec une bonne marge». STUK évoque aussi des «problèmes rencontrés dans la fabrication des principaux composants ». L'agence finlandaise, qui regrette un manque de contrôle exercé sur les sous-traitants, rapporte l'explication donnée par Areva : «Si l'on considère l'échelle de ce projet, premier du genre, les problèmes ayant provoqué ces retards ne sont pas inhabituels. » «Enquête approfondie» : Sans nier la défaillance de sous-traitants finlandais et français, Areva pointe la lenteur de la procédure de certification suivie par STUK. Le groupe français, qui vient de s'allier au japonais Mitsubishi pour «compléter sa gamme» en concevant un réacteur inspiré de l'EPR, mais n'excédant pas 1 000 mégawatts, a été contraint de constituer des «provisions significatives» dans ses comptes pour anticiper des surcoûts liés aux délais. Par ailleurs, la Commission européenne a indiqué, mardi 24 octobre, avoir lancé une «enquête approfondie» afin d'établir si la garantie accordée par la France en faveur d'un prêt de 570 millions d'euros par un consortium bancaire à la compagnie finlandaise d'électricité TVO pour l'achat de l'EPR est compatible avec les règles de la concurrence. Cette garantie, apportée par la Coface, a-t-elle favorisé le projet d'Areva ? Le groupe français se défend d'avoir bénéficié d'avantages indus. La garantie, notifiée à la Commission, est, selon lui, conforme à la réglementation européenne.

26 octobre 2006..... Rejet de la demande de suspension des travaux du réacteur EPR de **Flamanville** Le tribunal administratif de Caen rejette le recours en référé déposé par six associations de défense de l'environnement demandant la suspension des travaux de construction du réacteur nucléaire EPR à Flamanville (Manche). Les associations invoquaient la loi de Protection du littoral.

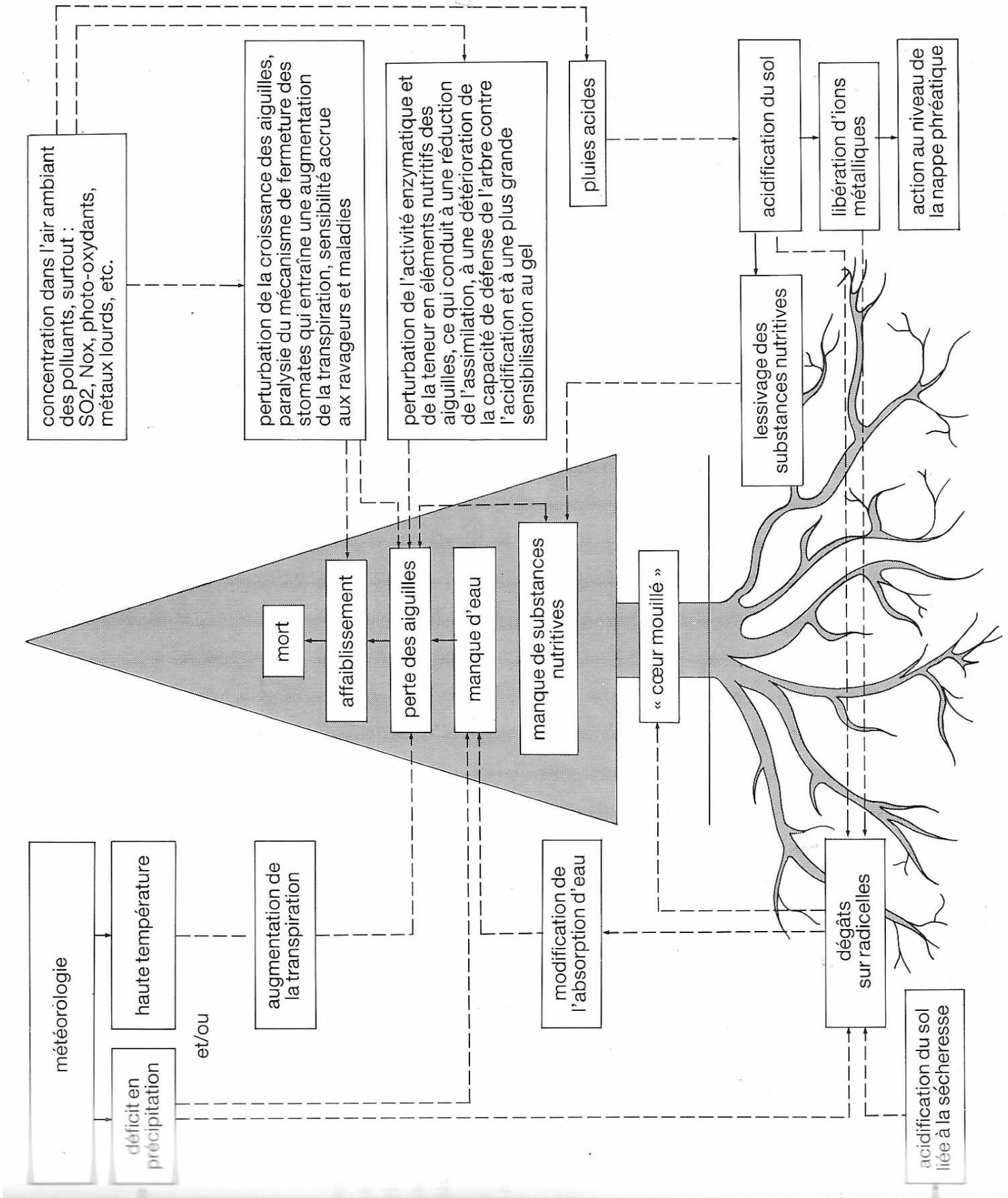
28 octobre 2006..... Une manifestation contre les projets de lignes à haute tension reliant le futur réacteur nucléaire EPR de **Flamanville** réunit environ 4000 personnes à St Hilaire du Harcouët (Manche). Didier Anger, porte-parole du réseau « sortir du nucléaire », y rappelle l'absurdité de la situation qui consiste à placer un réacteur nucléaire là où les besoins électriques sont déjà largement couverts.

7 novembre 2006..... En parallèle avec la sortie de son livre «Pour un pacte écologique », Nicolas Hulot (51 ans) lance à l'attention des candidats à l'Elysée son **pacte écologique** que chacun doit signer. Avec sa fondation, il espère créer l'étincelle écologique pour que la société se mette en marche. Il envoie des signaux sur des dossiers emblématiques : moratoire sur les cultures OGM, attente avant d'autoriser les réacteurs nucléaires EPR. Mais son objectif premier est d'influer sur les choix des grands partis, souhaitant évaluer leurs propositions grâce au comité de veille écologique. Le pacte comporte cinq engagements pour les signataires.

16 décembre 2006..... La Chine choisit les centrales nucléaires de troisième génération de l'Américain Westinghouse (AP1000) au détriment de l'EPR français d'AREVA. Le contrat de plusieurs milliards de dollars concerne la construction de quatre réacteurs de 1100 MW dont l'appel d'offre avait été lancé en septembre 2004. En France, le réseau « Sortir du nucléaire » se félicite de l'échec du réacteur EPR en Chine qui est à rapprocher de l'échec en Inde et aux Etats-Unis. En même temps, on apprend que l'EPR finlandais a pris dix-huit mois de retard et que sa mise en service, programmée pour l'été 2009, est reportée en 2011. Ce retard devrait coûter 700 millions d'euros au français Areva.

19 décembre 2006..... Areva rate un marché en Chine et subit un retard en Finlande pour le réacteur nucléaire EPR. Numéro un mondial de l'industrie nucléaire, Areva vient de subir coup sur coup deux revers importants : l'un en Chine, l'autre en Finlande. Le groupe français a perdu, au profit de l'américain Westinghouse, l'appel d'offres lancé en septembre 2004 par la Chine pour la construction de quatre réacteurs de troisième génération. En outre, le chantier finlandais de construction de l'EPR, le réacteur européen fabriqué par le consortium franco-allemand Areva-Siemens, ne pourra pas entrer en service avant 2011. Ce retard de dix-huit mois coûtera au français au moins 700 millions d'euros. Le gouvernement américain s'était fortement mobilisé en faveur de Westinghouse, estimant que Pékin devait choisir la firme américaine - à capitaux japonais après son rachat début 2006 par Toshiba - afin de réduire le déficit commercial des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine. Même si Areva espère encore bénéficier du développement du nucléaire en Chine, cet échec est autant diplomatique qu'industriel. Lors de son voyage en Chine, en octobre, Jacques Chirac avait plaidé la cause du groupe français.

(suite au n° suivant)



Divers processus responsables du dépérissement forestier (d'après CITEPA en 1984)